

Le sénateur Flynn: Il vous faut donc être optimiste de toute façon.

L'hon. M. Drury: Je crois que nous devons essayer de l'être.

Le président suppléant: Voulez-vous excuser le ministre maintenant? Je crois que nous devons le faire et poursuivre avec MM. Kroeger et MacDonald.

L'hon. M. Drury: Je vous remercie beaucoup de votre amabilité. Excusez-moi de devoir partir en hâte. Mais il faut bien que je gagne l'argent que les contribuables me versent, peut-être à regret. Excusez-moi et merci.

Le président suppléant: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Honorables sénateurs, je propose que nous parcourions tous les ministères, en commençant par l'Agriculture afin que l'on ait l'occasion de poser d'autres questions aux deux hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor. Est-ce d'accord?

Les hon. sénateurs: D'accord.

Le président suppléant: Nous commençons à la page 6, Agriculture, crédit 15a. Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

Le sénateur Phillips: Oui, monsieur le président. Le ministre a dit qu'il n'était pas certain de la date à laquelle on commencerait les versements au programme d'aide et de transport. Le ministre a déclaré que les formules de demande d'aide pour l'achat des céréales de provendes seront disponibles au printemps de 1973.

Le président suppléant: Excusez-moi; vous dites «le ministre». De quel ministre parlez-vous?

Le sénateur Phillips: Je parle de M. Drury, mais je cite les paroles du ministre de l'Agriculture. Merci; j'avais dit «le ministre» deux fois et je vois que cela peut porter à confusion. J'ai entendu un grand nombre de critiques de la part d'organismes agricoles qui auront beaucoup de difficultés à présenter des preuves d'achats. Quel genre de preuves doivent-ils présenter?

M. A. Kroeger (secrétaire adjoint, direction des programmes, Conseil du Trésor): Je regrette, sénateur; nous devons obtenir ces renseignements puisque nous ne les avons pas pour l'instant. Nous pouvons vous les procurer en très peu de temps.

Le sénateur Phillips: Est-ce que je pourrais les avoir avant que nous recevions le bill des subsides?

M. Kroeger: Nous pourrions peut-être vous les obtenir cet après-midi. J'en parlerai au Ministère.

Le sénateur Phillips: Il y a là un autre poste qui a trait à l'Agriculture. Il y a un montant de 40 millions de dollars s'appliquant aux wagons-trémies.

M. Kroeger: Cela figurerait sous la rubrique Industrie et Commerce.

Le président suppléant: C'est à la page 21.

M. Kroeger: C'est exact.

Le président suppléant: Vous pouvez en parler maintenant si vous le voulez.

Le sénateur Phillips: Lorsque j'ai fait mon étude du budget antérieurement, je ne l'avais pas remarqué. Apparemment, nous dépensons 40 millions de dollars pour acheter des wagons-trémies à céréales. Aux termes de quelles conditions les loue-t-on aux chemins de fer et ainsi de suite?

Le président suppléant: De fait, sénateur, je crois que le montant est de 48 millions de dollars. Il y a des fonds disponibles. Le crédit total serait de 48 millions de dollars, est-ce exact?

M. Kroeger: C'est exact. Le prix global des wagons-trémies serait de 48 millions de dollars; mais comme le Comité peut le voir à la page 21, le Ministère a accès à une partie de ces fonds dans son budget et il n'a besoin que d'un supplément net de 40 millions de dollars. Le programme comporte une acquisition de 2,000 wagons-trémies qui relève de la Commission canadienne du blé. Celle-ci les met à la disposition des chemins de fer. Nous ne possédons pas l'exposé détaillé des conditions. Pouvons-nous nous attarder à un point particulier afin de vous renseigner, sénateur?

Le sénateur Phillips: Autrement dit, nous utilisons les deniers publics pour acheter des wagons-trémies et pour les entretenir à l'intention du Canadien Pacifique qui est une société privée.

M. Kroeger: C'est exact.

Le président suppléant: Pour l'usage des chemins de fer.

M. Kroeger: Pour l'usage des chemins de fer; c'est exact.

Le sénateur Phillips: Leur impose-t-on des frais pour cet usage?

M. Kroeger: Je crois que non.

Le sénateur Phillips: La plupart des membres du Comité ne le savent probablement pas, mais il faut aussi utiliser un wagon spécial pour transporter les pommes de terre des provinces Maritimes au Canada central. Je n'ai pas d'objection au programme s'il peut être utile aux cultivateurs de l'Ouest. Étudie-t-on la possibilité d'assurer un programme semblable aux producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard? Je voudrais faire remarquer que l'augmentation des tarifs de transport des pommes de terre de 1967 à 1972 a coûté \$1,000 au producteur moyen du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. Je me demande si l'on pourrait créer un programme qui permettrait d'assurer des wagons gratuitement aux producteurs de pommes de terre, ce qui réduirait les tarifs de transport.

Le président suppléant: Devons-nous considérer qu'il s'agit d'une observation? Il s'agit peut-être d'une question que nous ne devrions pas adresser aux hauts fonctionnaires.

Le sénateur Phillips: Je suis certain que les hauts fonctionnaires en feront part au ministre.

Le président suppléant: Elle figurera dans le compte rendu.

Le sénateur Phillips: J'espère qu'on en fera part au ministre.

Le président suppléant: Cela soulève une question intéressante. S'agit-il encore d'un cas où une loi très abrégée du Parlement traite d'une dépense de 48 millions de dol-